



# **Colloque 634 : Décentralisation et politiques sociales transformatrices en Afrique : enjeux, limites et perspectives**

**93e Congrès de l'Acfas  
12 mai 2026  
Université de Québec à Trois-Rivières  
En ligne**

## **Responsable**

Ndèye Faty Sarr - Université du Québec à Chicoutimi

## **Co-responsables**

Marie Fall - Université du Québec à Chicoutimi

Adouobo Christophe Ndoly- Université Félix Houphouët-Boigny

## **Appel à communications**

### **Contexte**

Ce colloque prolonge les initiatives scientifiques menées depuis 2022 sur les politiques sociales transformatrices en Afrique (89e, 91e et 93e Congrès de l'ACFAS, Forum International sur des Politiques Sociales Transformatrices en Afrique 2024 à Dakar, Groupe d'Actions et de Réflexions pour des Politiques Sociales Transformatrices en Afrique). Il interroge la capacité des institutions (États, société civile, partenaires techniques et financiers, entreprises) à répondre aux besoins socioéconomiques des populations africaines. Il s'agira également d'examiner les liens entre politiques sociales et développement, ainsi que les enjeux liés au financement de ces politiques.

### **Argumentaire**

Les politiques sociales transformatrices occupent aujourd'hui une place centrale dans les réflexions sur l'avenir du développement en Afrique. Dans un contexte marqué par la persistance des inégalités, la fragilité des systèmes de protection sociale et la multiplication des vulnérabilités liées aux crises économiques, sanitaires et climatiques, elles constituent un levier

essentiel pour promouvoir l'inclusion, la justice sociale et la durabilité. Comme l'ont montré Mkandawire (2004) et l'UNRISD (2016), les politiques sociales ne deviennent véritablement transformatrices que lorsqu'elles s'attaquent aux causes structurelles des inégalités, renforcent la citoyenneté et articulent leurs objectifs avec les dynamiques économiques et démocratiques.

Dans cette perspective, la décentralisation représente un champ d'analyse incontournable. En transférant compétences, ressources et responsabilités vers les collectivités territoriales, elle ouvre la voie à des politiques sociales plus proches des populations, mieux adaptées aux réalités locales et potentiellement plus inclusives (Rugeiyamu et Msendo, 2025). Elle encourage la participation citoyenne, l'innovation sociale territoriale et l'expérimentation de solutions locales susceptibles d'influencer et de transformer les cadres nationaux.

Cependant, le potentiel transformatif de cette articulation demeure conditionné par la disponibilité de ressources adéquates, le renforcement des capacités institutionnelles locales et la qualité de la coordination entre les différents niveaux de gouvernance (Laméné, 2024). Sans cela, la décentralisation risque de reproduire, voire d'accentuer, les inégalités territoriales.

Cet appel à communications invite ainsi des contributions empiriques, théoriques et comparatives portant sur les interactions entre décentralisation et politiques sociales transformatrices. Les propositions pourront s'inscrire, sans s'y limiter, dans les axes suivants :

## Axes thématiques

### 1. Décentralisation et universalité des politiques sociales

- Territorialisation de la protection sociale
- Rôle des collectivités dans l'accès aux services sociaux de base
- Inégalités territoriales et équité sociale

### 2. Gouvernance locale et transformation sociale

- Capacités institutionnelles locales et gestion des services sociaux
- Participation citoyenne, redevabilité et innovations démocratiques locales
- Coopérations intercommunales et réseaux territoriaux

### 3. Financement local et équité redistributive

- Autonomie financière des collectivités
- Mécanismes de transfert intergouvernemental
- Défis budgétaires et soutenabilité des politiques sociales territoriales

### 4. Décentralisation, inclusion sociale et justice territoriale

- Politiques locales d'inclusion (genre, jeunesse, handicap, ruralité)
- Gouvernance territoriale des vulnérabilités émergentes

- Expériences locales réussies ou innovations sociales territoriales

## 5. Études comparatives

- Comparaisons entre pays ou régions en Afrique
- Leçons d'expériences internationales utiles pour l'Afrique
- Trajectoires différencierées de décentralisation et effets sur la protection sociale

## Objectifs

Ce colloque vise à interroger de manière approfondie l'articulation entre décentralisation et politiques sociales, notamment leurs postulats fondamentaux, leurs modalités d'opérationnalisation et les conditions de leur mise en œuvre dans des contextes politiques, économiques et sociaux marqués par de fortes disparités territoriales. Il s'agit d'examiner ce que la décentralisation change ou ne change pas dans la conception, la gouvernance, la gestion et l'impact des politiques sociales.

Nous attendons des communications portant sur l'étude, la comparaison ou l'application des politiques sociales dans un contexte décentralisé, provenant de l'Afrique, de l'Europe, du Canada, du Québec ou d'ailleurs. Les contributions portant sur des initiatives locales innovantes, des projets communautaires porteurs d'impact ou des expériences territoriales ayant amélioré le bien-être des populations sont vivement encouragées.

Ce colloque se veut aussi un espace de dialogue et d'échanges avec des acteurs et des actrices engagé.es dans la recherche, la planification ou le plaidoyer en faveur de politiques sociales territoriales : gouvernements locaux, administrations centrales, organisations de la société civile, experts, chercheurs, chercheuses et étudiant·es de cycles supérieurs. Des conférencières et conférenciers issus de différentes disciplines des sciences sociales, de la santé, de l'économie politique et du développement, provenant de divers espaces géoculturels (Afrique, Europe, Amérique du Nord, etc.) sont attendus.

La diversité des perspectives disciplinaires et territoriales contribuera à enrichir le débat scientifique, à renouveler l'analyse des interactions entre décentralisation et justice sociale, et à proposer de nouvelles pistes de réflexion pour la transformation des politiques sociales en Afrique.

## Format attendu des propositions

- Titre de la communication.
- Nom, prénom, fonction, affiliation et courrier électronique des auteurs.trices.
- Résumé de la communication de 500 mots maximum en français au format Word qui présente la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.
- Trois à cinq mots-clés.

## Critères à respecter

- Être en lien avec la thématique du colloque.
- Contribuer à l'avancement des connaissances scientifiques.
- Être écrites en français, la langue officielle du Congrès de l'Acfas.
- **Être soumises avant le 31 janvier 2026** à cette adresse : [nfsarr@uqac.ca](mailto:nfsarr@uqac.ca)

**Annonce des propositions acceptées au plus tard le 13 février 2026.**

**Important :** Selon les politiques de l'Acfas, l'inscription au congrès est obligatoire pour toute personne désirant participer ou assister au congrès. Pour toute information sur le Congrès de l'Acfas, visitez le site suivant : <https://www.acfas.ca/evenements/congres/informations-utiles>

### **Comité scientifique et d'arbitrage du colloque**

Les membres du comité organisateur du colloque en collaboration avec des collègues provenant d'autres disciplines agiront comme membres du comité scientifique et d'arbitrage.

### **Possibilités de publication des textes**

Les conférenciers et conférencières qui le désirent pourront soumettre un texte issu de leur présentation en vue d'une publication dans l'ouvrage collectif « Politiques sociales transformatrices en Afrique : Dynamiques, Innovations et Défis contemporains » dont la coordination scientifique est assurée par le Groupe d'Actions et de Réflexions pour des Politiques Sociales Transformatrices en Afrique. Des informations supplémentaires seront fournies ultérieurement.

Toutefois, prenez note qu'une participation au colloque ne constitue pas un engagement de publication car les articles soumis seront évalués par le comité de lecture de l'ouvrage collectif.

### **Dates importantes à retenir**

<b>6 janvier 2026</b>	Ouverture de l'inscription en ligne sur le site acfas.ca
<b>31 janvier 2026</b>	Date limite d'envoi de votre proposition de communication
<b>13 février 2026</b>	Communication de la décision d'acceptation ou du refus de la proposition aux auteurs et autrices
<b>31 mars 2026</b>	Date limite pour bénéficier du tarif préférentiel d'inscription au congrès
<b>12 mai 2026</b>	Tenue du colloque dans le cadre du 93 <sup>e</sup> Congrès de l'Acfas en ligne

### **Pour toute communication**

**Ndèye Faty Sarr**

nfsarr@uqac.ca

**Pour plus d'informations sur le 93<sup>e</sup> Congrès de l'Acfas, veuillez consulter le site :**  
<https://www.acfas.ca/evenements/congres>